Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge

Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge

Band: - (1963)

Rubrik: Situation financière

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

III. SITUATION FINANCIÈRE

Comme chaque année, les comptes du CICR ont été vérifiés par la Société fiduciaire romande OFOR S. A. — institution agréée par le Conseil fédéral suisse et par la Commission fédérale des banques — qui a confirmé l'exactitude de la situation financière du Comité international telle qu'elle ressort, pour l'exercice 1963, des documents figurant en annexes I à VI, ci-après.

Les multiples activités déployées par le CICR au cours de l'année écoulée ont entraîné certains dépassements de ses prévisions. Les manifestations du Centenaire, de l'Exposition et du Congrès, en particulier, ont surchargé le poste « Indemnités, traitements et salaires » d'un montant d'environ 215.000 francs par rapport au budget. D'autre part, les dépenses extraordinaires entraînées par la mission de secours médico-chirurgicale du CICR au Yémen se sont montées à elles seules à près de 614.000 francs.

Le financement régulier du CICR dépend, rappelons-le, de la générosité des Etats parties aux Conventions de Genève, ainsi que des Sociétés nationales de la Croix-Rouge. Pour ses actions de secours, le CICR est heureux de pouvoir compter sur le produit de sa collecte annuelle auprès du peuple suisse, et sur les versements extraordinaires qui lui parviennent des Gouvernements, des Sociétés nationales de la Croix-Rouge, et de donateurs individuels. L'effort fourni pendant l'année du Centenaire par tous ceux qui contribuent au financement des activités du Comité permet d'espérer un réajustement des contributions que l'incessante augmentation du coût de la vie et la diminution du pouvoir d'achat des devises rend indispensable.

Le CICR renouvelle l'expression de sa reconnaissance à l'égard de tous ceux qui lui assurent l'appui financier sans lequel il ne pourrait poursuivre sa mission.

Examen des résultats financiers:

Tableau I : *Bilan du CICR au 31 décembre 1963*

De ce bilan il ressort, d'une part, que l'excédent des dépenses sur les recettes ordinaires de l'année, soit Fr.s. 704.724,70, a été mis à la charge de la Réserve pour risques généraux et, d'autre part, que les déficits restant à recouvrer à fin 1963, des actions de secours du CICR au Népal (Fr.s. 1.496.738,61, dont Fr.s. 1.300.730,21 reportés de l'exercice 1962), et au Yémen (Fr.s. 613.840,89) ont été portés provisoirement à l'actif.

Tableau II : *Compte des dépenses et recettes ordinaires de l'exercice 1963*

Le budget pour 1963 prévoyait un déficit de Fr.s. 580.000 que les dépenses de l'exercice ont en fait porté à Fr.s. 704.724,70 malgré les augmentations de contributions enregistrées en cette année du Centenaire.

Tableau III : *Liste des contributions apportées en 1963 au CICR par les Gouvernements et Sociétés nationales de la Croix-Rouge*

L'ensemble de ces recettes — qui, rappelons-le, constituent la base même du financement régulier du Comité international — n'a couvert que la moitié environ des dépenses ordinaires de l'institution.

Tableau IV : *Résumé du mouvement en 1963 du compte général des actions de secours*

Au chapitre des recettes figure entre autres le produit net de l'appel du CICR au peuple suisse (collecte annuelle) qui, encore plus élevé que les années précédentes, a atteint la somme de Fr.s. 766.933,20.

Tableau V : *Résumé des prévisions de dépenses et de recettes ordinaires du CICR en 1964*

Les prévisions de dépenses ont été calculées sur la base des besoins courants actuels du CICR. C'est dire qu'un changement

de la conjoncture internationale peut imposer au Comité international un élargissement imprévisible de ses activités et par conséquent de ses besoins financiers.

Tableau VI : *Bilans et comptes de dépenses et de recettes à fin 1963 des fonds spéciaux, à savoir:*

1. Fondation en faveur du Comité international de la Croix-Rouge

2. Fonds Augusta

3. Fonds de l'Impératrice Shôken :

   Désirant marquer l'année qui précède le cinquantième anniversaire de ce Fonds, en même temps que le Centenaire de la Croix-Rouge, Sa Majesté l'Impératrice du Japon a daigné faire un don personnel au Fonds Shôken du montant de 3.600.000 yen (Fr.s. 43.000,— environ)

4. Fonds de la Médaille Florence Nightingale.

BILAN AU 31

ACTIF	Fr.	Fr.
DISPONIBLE ET RÉALISABLE		
Espèces en caisse:		
— en francs suisses	32.077,08	
— en monnaies étrangères	4.262,48	
Avoirs en comptes de chèques postaux	107.344,33	
Avoirs en banques:		
— en francs suisses	395.996,28	
— en monnaies étrangères	65.822,45	
Titres de fonds publics	10.609.001,—	
Autres valeurs en dépôt	3.016.700,70	14.231.204,32
DÉBITEURS		
Gouvernements	508.719,—	
Sociétés nationales de la Croix-Rouge	32.409,72	
Institutions diverses	1.558,90	
Délégations du CICR	170.466,08	
Délégués et autres collaborateurs du CICR	51.819,45	
Fonds spéciaux gérés par le CICR	47.201,96	
Autres débiteurs et frais à récupérer	330.024,53	1.142.199,64
ACTIF TRANSITOIRE		308.534,91
MARCHANDISES, stocks divers		38.993,60
AUTRES POSTES DE L'ACTIF (pour mémoire)		
Participation au capital de la Fondation pour l'organisation de transports de Croix-Rouge	1,—	
Mobilier, machines, matériel	1,—	2,—
TRUST FUND		
Reliquat des intérêts des Fonds reçus dans le cadre du Traité de paix avec le Japon (avoirs en monnaies étrangères)		381.088,78
Total de l'actif		16.102.023,25
DÉFICITS D'ACTIONS DE SECOURS RESTANT A COUVRIR:		
Action au Népal	1.496.738,61	
Action au Yémen	613.840,89	2.110.579,50
		18.212.602,75
Débiteur pour cautionnement		400.000,—

Tableau I

DÉCEMBRE 1963

PASSIF		Fr.	Fr.
FONDS POUR ACTIONS DE SECOURS			
Fonds non encore affectés		750.836,75	
Fonds affectés		403.731,32	
Fonds d'actions en cours		525.938,96	1.680.507,03
CRÉANCIERS			
Gouvernements		1.514.541,25	
Sociétés nationales de la Croix-Rouge		69.007,65	
Institutions diverses		14.894,05	
Délégués et autres collaborateurs du CICR		48.830,40	
Autres créanciers		368.117,21	2.015.390,56
PASSIF TRANSITOIRE			316.732,45
TRUST FUND			
Fonds Traité de paix avec le Japon			381.088,78
PROVISIONS			
Provision pour futures Conférences et réunions internationales de la Croix-Rouge		180.000,—	
Provision pour la célébration et pour le Congrès du centenaire		247.289,10	427.289,10
RÉSERVES			
Réserve pour action en cas de conflit		5.000.000,—	
Réserve pour risques généraux	4.096.319,53		
moins:			
Déficit de l'année 1963	704.724,70		
		3.391.594,83	
			8.391.594,83
FONDS DE GARANTIE			5.000.000,—
			18.212.602,75
Garantie en faveur de la Fondation pour l'organisation de transports de Croix-Rouge			400.000,—

COMPTE DES DÉPENSES ET DES RECETTES

	Fr.	Fr.
DÉPENSES		
Frais généraux a Genève		
Indemnités, traitements et salaires	3.017.260,45	
Allocations familiales, assurances et autres charges sociales	477.468,70	
Frais postaux, télégrammes, téléphone	68.818,91	
Entretien et installation des locaux, fournitures générales	260.365,54	
Frais de réception et déplacements en Suisse	38.479,95	
Service automobiles	10.187,55	
Autres dépenses	122.061,18	3.994.642,28
Frais spéciaux		
Revue internationale de la Croix-Rouge	85.266,90	
Publications générales	72.212,65	
Radio et films	132.859,40	
Indemnités pour frais des membres du Conseil de la Présidence	39.000,—	
Conférences et réunions Croix-Rouge	33.072,45	
Missions envoyées de Genève	89.348,35	
Autres frais	36.018,59	487.778,34
Frais des délégations a l'étranger		190.835,26
Attribution a la provision pour futures conférences et réunions internationales de la Croix-Rouge		30.000,—
		4.703.255,88

Tableau II

ORDINAIRES DE L'ANNÉE 1963

	Fr.	Fr.
RECETTES		
CONTRIBUTIONS ET DONS DESTINÉS AU FINANCEMENT DE L'ACTIVITÉ GÉNÉRALE		
Contributions de Gouvernements	1.875.853,98	
Contributions de Sociétés nationales de la Croix-Rouge	501.263,44	
Dons divers de Suisse et de l'étranger	566.384,56	2.943.501,98
REVENUS DE PLACEMENTS DE FONDS		
Revenus de fonds publics et intérêts de banques	350.706,30	
Revenus de la Fondation en faveur du CICR	31.110,50	381.816,80
RÉCUPÉRATIONS ET RECETTES DIVERSES		
Recouvrements de frais	641.383,75	
Recettes diverses	31.828,65	673.212,40
Total des recettes		3.998.531,18
DÉFICIT DE L'ANNÉE 1963		704.724,70
pris en charge par la Réserve pour risques généraux		
		4.703.255,88

Tableau III

Liste des contributions faites au CICR en 1963 par les Gouvernements et les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et affectées au financement des dépenses de l'année 1963

Pays	Gouvernements	Sociétés nationales
	Fr.s.	Fr.s.
Albanie		700,—
Allemagne (République démocratique)		6.000,—
Allemagne (République fédérale)	54.179,95	25.000,—
Arabie séoudite	12.941,25	
Australie	72.143,55	30.021,87
Autriche	16.700,—	4.000,—
Belgique	10.000,—	5.000,—
Birmanie	6.400,—	1.000,—
Brésil	9.908,85	
Bulgarie	1.000,—	3.250,—
Canada	59.717,55	30.075,—
Ceylan	3.025,—	
Chili		5.000,—
Chine		5.000,—
Colombie	17.200,—	3.726,—
Corée, République	7.566,55	4.051,85
Costa Rica		480,—
Côte d'Ivoire	1.600,—	
Danemark	18.759,38	
Equateur	1.486,35	905,—
Etats-Unis		129.825,—
Ethiopie		2.250,—
Finlande	5.000,—	3.480,—
France	61.600,—	25.000,—
Ghana		2.100,—
Grande-Bretagne	60.475,—	36.341,25
Grèce	18.000,—	5.000,—
Haute Volta	1.762,—	
Hongrie	1.000,—	2.500,—
Inde	67.800,—	2.700,—
Irak	8.000,—	3.750,—
Iran	20.000,—	
Irlande	5.500,—	4.000,—
Israël	7.500,—	
Italie	60.000,—	
Japon	21.606,25	20.000,—
Jordanie	3.624,—	
Laos		1.875,—
Liban	5.859,45	2.000,—
Libéria	2.511,35	
Liechtenstein	2.500,—	
Luxembourg	2.000,—	3.750,—
Madagascar	1.600,—	
Malaisie	4.800,—	

Pays	Gouvernements	Sociétés nationales
	Fr.s.	Fr.s.
Maroc	1.800,—	2.500,—
Mexique	17.290,—	
Monaco		2.500,—
Nicaragua		1.726,—
Norvège	12.000,—	5.000,—
Nouvelle-Zélande	24.120,—	8.155,17
Pakistan		2.500,—
Pays-Bas	13.000,—	26.400,—
Pérou		3.000,—
Philippines	11.160,—	4.800,—
Pologne	15.000,—	7.500,—
Portugal	10.000,—	
République Dominicaine		2.496,60
République Sud-Africaine	36.180,—	17.125,—
République du Sénégal	2.000,—	
Roumanie		4.000,—
Saint-Marin	1.000,—	1.875,—
Salvador	3.053,25	386,20
Sierra Leone	2.057,—	
Suède	41.511,—	
Suisse	1.000.000,—	
Syrie		500,—
Tanganyika	6.010,—	
Tchécoslovaquie		3.000,—
Thaïlande		3.437,50
Tunisie	1.500,—	1.900,—
Turquie		10.625,—
URSS		16.306,—
Uruguay		500,—
Vénézuela	14.456,50	
Vietnam, République	3.949,75	2.000,—
Vietnam, République démocratique		1.750,—
Yougoslavie	6.000,—	2.500,—
	1.875.853,98	501.263,44

En outre, le CICR a reçu en 1963, au titre d'années antérieures, les montants supplémentaires suivants qui ont été portés à son compte de Réserve pour risques généraux:

Pays	Gouvernements	Sociétés nationales
	Fr.s.	Fr.s.
Arabie séoudite	25.882,50	
Inde		1.350,—
Pays-Bas	10.000,—	
	54.000,—*	
Turquie		8.500,—
Yougoslavie	4.000,—	
	93.882,50	9.850,—

* Contribution spéciale.

Tableau IV

RÉSUMÉ DU MOUVEMENT EN 1963 DU COMPTE GÉNÉRAL DES ACTIONS DE SECOURS

	Fr.	Fr.
SOLDE GLOBAL REPORTÉ AU 31 DÉCEMBRE 1962		1.553.807,98
soit:		
Fonds non encore affectés	697.889,97	
Fonds affectés	294.092,12	
Fonds d'actions en cours	561.825,89	
Total comme ci-dessus . . .	1.553.807,98	
plus:		
RECETTES EN 1963		
Fonds reçus par le CICR ou mis à sa disposition pour des actions de secours, tant morales que matérielles:		
a Dons reçus sans affectations déterminées — produit net de l'appel 1963 au peuple suisse (collecte)	766.933,20	
b Fonds parvenus au CICR de divers donateurs, collectivités et particuliers, avec affectations à des actions déterminées	473.423,68	1.240.356,88
		2.794.164,86
moins:		
DÉPENSES ET CHARGES EN 1963		
Achats de toute nature, frais de délégations et de missions encourus dans le cadre des actions de secours		1.923.507,12
Reliquat. . .		870.657,74
à ajouter:		
Déficits 1963 d'actions de secours restant à recouvrer et portés provisoirement à l'actif du bilan:		
— Action au Népal (réfugiés tibétains)	196.008,40	
— Action au Yémen (hôpital de campagne)	613.840,89	809.849,29
SOLDE GLOBAL AU 31 DÉCEMBRE 1963 . . .		1.680.507,03
Se répartissant comme suit:		
Fonds non encore affectés	750.836,75	
Fonds affectés	403.731,32	
Fonds d'actions en cours	525.938,96	
Total comme ci-dessus . . .	1.680.507,03	

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR 1964

ET

FONDS SPÉCIAUX

RÉSUMÉ DES PRÉVISIONS DE DÉPENSES

DÉPENSES	Fr.
FRAIS COMMUNS :	
Indemnités, traitements et salaires	2.804.000,—
Allocations familiales et charges sociales	433.900,—
Ports, télégrammes et téléphones	72.500,—
Entretien, installations et fournitures générales	240.500,—
Service automobiles	10.000,—
Frais de réception et de déplacements en Suisse	15.000,—
Dépenses diverses	53.000,—
AUTRES FRAIS :	
Publications, Information	149.100,—
Indemnités pour frais des membres du Conseil de Présidence	43.800,—
Commissions d'experts	25.000,—
Stages et traductions particulières	13.000,—
Missions envoyées de Genève	200.000,—
Délégations à l'étranger	416.900,—
	4.476.700,—

Note. — Les prévisions de dépenses ci-dessus ne comprennent aucune marge pour les dépenses extraordinaires que les circonstances internationales obligeraient le CICR à engager en cours d'exercice.

Tableau V

ET RECETTES ORDINAIRES POUR 1964

RECETTES	Fr.
Contributions de Gouvernements	2.047.000,—
Contributions de Sociétés nationales de la Croix-Rouge	487.000,—
Dons et remboursements	710.000,—
Revenus de fonds placés	376.900,—
Recettes diverses	6.000,—
	3.626.900,—
L'insuffisance de recettes par rapport aux dépenses ressortirait ainsi à	849.800,—
	4.476.700,—

Tableau VI

FONDS SPÉCIAUX

1. FONDATION EN FAVEUR DU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1963

ACTIF		Fr.
Titres de fonds publics:		
Créances inscrites dans le livre de la Dette de la Confédération Suisse, estimées au pair (Valeur boursière Fr. 819.550,—) . . .	827.000,—	
Titres déposés auprès de la Banque Nationale Suisse, Genève, estimés au pair (Valeur boursière Fr. 283.992,—) . . .	284.600,—	1.111.600,—
Avoir disponible auprès de la Banque Nationale Suisse, Genève		75.322,07
Administration fédérale des contributions, Berne (Impôt anticipé à récupérer)		8.102,—
		1.195.024,07

FONDS PROPRES ET PASSIF		Fr.
Capital inaliénable		1.028.252,52
Fonds de réserve inaliénable:		
Solde reporté de 1962	129.890,35	
Attribution statutaire de 15% des revenus nets de 1963	5.490,10	135.380,45
Total des fonds propres		1.163.632,97
Comité International de la Croix-Rouge, son avoir en compte courant		31.391,10
		1.195.024,07

COMPTE DE DÉPENSES ET DE RECETTES DE L'ANNÉE 1963

DÉPENSES	Fr.
Droits de garde, frais de revision des comptes et frais divers	381,60
Attribution statutaire au fonds de réserve inaliénable: 15% des revenus nets de 1963 (art. 8 des statuts)	5.490,10
Versement au CICR du surplus des revenus nets de 1963 (art. 7 des statuts)	31.110,50
	36.982,20

RECETTES	Fr.
Revenus des titres perçus en 1963 .	36.982,20
	36.982,20

2. FONDS AUGUSTA

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1963

ACTIF	Fr.
Titres de fonds publics suisses, estimés au pair (Valeur boursière Fr. 117.600,—)	120.000,—
Avoir disponible auprès de la Banque Nationale Suisse, Genève	15.299,55
Administration fédérale des contributions, Berne (Impôt anticipé à récupérer)	972,—
	136.271,55

FONDS PROPRES ET PASSIF	Fr.
Capital inaliénable	100.000,—
Réserve pour fluctuations de cours	18.178,45
Solde actif disponible du compte de résultats au 31 décembre 1963	13.708,55
Total des fonds propres	131.887,—
Créanciers (allocations à retirer)	2.000,—
Comité international de la Croix-Rouge son avoir en compte courant	2.384,55
	136.271,55

COMPTE DE DÉPENSES ET DE RECETTES DE L'ANNÉE 1963

DÉPENSES		Fr.
Frais de circulaires, frais de revision des comptes, droits de garde et frais divers		427,55
Solde actif disponible au 31 décembre 1963:		
Solde reporté de 1962	10.644,10	
Excédent des recettes sur les dépenses de 1963	3.064,45	13.708,55
		14.136,10

RECETTES	Fr.
Revenus des titres perçus en 1963	3.492,—
Solde actif reporté de 1962	10.644,10
	14.136,10

3. FONDS DE L'IMPÉRATRICE SHÔKEN

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1963

ACTIF	Fr.
Titres de fonds publics suisses, estimés au pair . . . . . (Valeur boursière Fr. 498.120,—)	508.000,—
Avoir disponible auprès de la Banque Nationale Suisse, Genève	28.680,99
Administration fédérale des contributions, Berne (Impôt anticipé à récupérer)	3.861,70
	540.542,69

FONDS PROPRES ET PASSIF		Fr.
Capital inaliénable:		
Au 31 décembre 1962. .	346.250,—	
Plus:		
Don de S.M. l'Impératrice du Japon à l'occasion du centenaire de la Croix-Rouge Internationale (Yen 3.600.000,—) . . .	42.831,64	389.081,64
Réserve pour fluctuation de cours . .		106.747,10
Réserve pour frais administratifs:		
Solde reporté de 1962 .	507,45	
Attribution statutaire sur les revenus de 1963 .	685,80	
	1.193,25	
Moins:		
Frais administratifs effectifs 1963.	830,65	362,60
Solde actif disponible du compte de résultats au 31 décembre 1963. . .		18.682,20
Total des fonds propres		514.873,54
Créanciers (allocations à retirer) . . .		21.500,—
Comité international de la Croix-Rouge, son avoir en compte courant . . .		4.169,15
		540.542,69

COMPTE DE DÉPENSES ET DE RECETTES DE L'ANNÉE 1963

DÉPENSES		Fr.	RECETTES	Fr.
42e distribution des revenus à deux sociétés nationales de la Croix-Rouge, selon décision de la commission paritaire du 11 avril 1963		9.000,—	Revenus des titres perçus en 1963 . .	13.716,25
Affectation de 5% des revenus de 1963 aux dépenses de l'administration du Fonds, selon l'art. 7 du règlement .		685,80	Solde actif reporté de 1962	14.651,75
Solde actif disponible au 31 décembre 1963				
Solde reporté de 1962 .	14.651,75			
Excédent des recettes sur les dépenses de 1963 .	4.030,45	18.682,20		
		28.368,—		28.368,—

4. FONDS DE LA MÉDAILLE FLORENCE NIGHTINGALE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1963

ACTIF	Fr.
Titres de fonds publics suisses, estimés au pair . . . . . (Valeur boursière Fr. 30.080,—)	32.000,—
Avoir disponible auprès de la Banque Nationale Suisse, Genève	2.774,80
Administration fédérale des contributions, Berne (Impôt anticipé à récupérer)	259,20
	35.034,—

FONDS PROPRES ET PASSIF		Fr.
Capital		25.000,—
Réserve:		
Solde reporté de 1962 .	2.799,19	
Moins:		
Solde passif du compte de résultats au 31 décembre 1963.	2.022,35	776,84
Total des fonds propres		25.776,84
Comité international de la Croix-Rouge, son avoir en compte courant . . .		9.257,16
		35.034,—

COMPTE DE DÉPENSES ET DE RECETTES DE L'ANNÉE 1963

DÉPENSES	Fr.
Frais de composition et d'impression du nouveau diplôme Florence Nightingale	1.594,65
Frais d'impression de la 441e circulaire	629,—
Frais de gravure de médailles	310,—
Frais postaux, frais de revision des comptes, droits de garde et frais divers	419,90
	2.953,55

RECETTES	Fr.
Revenus des titres perçus en 1963 . .	931,20
Excédent des dépenses sur les recettes de 1963	2.022,35
	2.953,55